

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 02 MARS 2017

Présents : Mr DAVAL, Mme COSTA, Mr MANGAVEL, Mme LUGNE, Mrs RAVEZ, GAUMOND, Mme BERNET, Mrs GOFFOZ, THINARD, Mmes DULAC, Mr BUTIN, Mmes DUBOST, PALLANCHE, MARECHAL

Excusé : Mr. VIAL

Sous la présidence de Monsieur DAVAL Marius – Maire – le Conseil traite les dossiers suivants :

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Le Conseil Municipal prend connaissance et approuve à l'unanimité des membres présents les comptes administratifs des différents budgets 2016 aux montants suivants :

Commune :

Fonctionnement : Recettes : 859 755.13 € - Dépenses : 541 721.78 € - soit un excédent de 318 033.35€
Investissement : Dépenses : 325 687.77 € - Recettes : 200 133.12 € - soit un déficit de 125 554.65€
Restes à réaliser : Dépenses : 96 042.21 € - Recettes : 58 841.88 € - soit un besoin de financement de 162 754.98€. Le résultat est affecté comme suit : 162 754.98 € reportés en investissement et 155 278.37 € en fonctionnement 2017.

Assainissement :

Fonctionnement : Recettes : 28 059.97 € - Dépenses : 29 057.20 € - soit un déficit de 997.23€
Investissement : Dépenses : 321 171.04 € - Recettes : 320 647.74 € - soit un déficit de 523.30€
Restes à réaliser : Dépenses : 9 468 € - Recettes : 128 261.20 € - soit un excédent de 118 269.90€
Affectation du résultat : 1 914.82 € reportés en investissement 2017.

Lotissement :

Fonctionnement : Recettes : 1 260 € - Dépenses : 1 260 € - déficit de 30 206.56 € reporté en fonctionnement
Investissement : Dépenses : 101 206 € - Recettes : 0 € - Report 2015 : 92 063.28 € - soit un déficit reporté de 9 196.72 € en investissement

SPANC :

Fonctionnement : Dépenses : 539.03 € - Recettes : 544 € - soit un excédent de 4.97 € - Report 2015 : 59.56 € d'excédent - soit un excédent reporté de 64.53 € en fonctionnement

Station-service :

Fonctionnement : Recettes : 190 448.08 € - Dépenses : 178 960.69 € soit un excédent de 11 487.39 € - Report 2015 : -6818.99 € - soit un excédent reporté de 4 668.40 € en investissement
Investissement : Dépenses : 9 728.86 € - Recettes : 0€ - Déficit antérieur -7613.19 € - soit un déficit reporté de -17 342.05 € en investissement

Sont approuvés les affectations des résultats des différents budgets.

CITE NOUVELLE - Rencontre lundi 20 février. Proposition de vente du bâtiment Les Etangs à 60 000 € TTC, payables sur 3 années. Le Conseil approuve avec des échéances en 2017, 2018 et 2019.

VOIRIE : Convention département AMO obligatoire - renouvelée 1 an : 1€/habitant.

CARTE COMMUNALE : La loi ALUR a fixé pour mars 2017 le transfert de la compétence aux communautés en instaurant un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). La proposition du Maire est de garder la compétence - approuvée par le Conseil.

MAISON DES TRADITIONS : Le thème 2017 a été choisi en réunion de commission. Cette année, l'exposition portera sur « L'évolution de la médecine ».

SPANC : Renouvellement pour 4 ans de la convention pour le contrôle de l'assainissement non collectif réalisé par la SAUR.

PERSONNEL

.Renouvellement du contrat de Mme DELOMIER au secrétariat de mairie pour un an à compter du 03 avril 2017 avec une durée de travail de 26 heures par semaine.

.Renouvellement du contrat de Mme BIONDI pour une durée d'un an à compter du 23/03/2017 en C.D.D. pour la même durée 15.50 hebdomadaires + heures complémentaires effectuées.

BASCULE : Changement de régisseur titulaire : J.Claude FUGIER remplacera Mme COURRIER.

GARAGES COMMUNAUX : Renouvellement des baux aux mêmes tarifs que 2016.

DIVERS

Fonds de concours: abords de l'ERA: 33590 € seront demandés à la CCVAI.

Commémoration 19/03 : Message à lire par des collégiens. A disposition en mairie.

